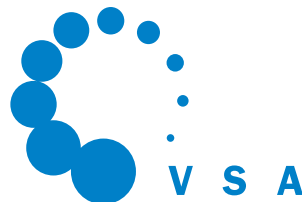


Verband Schweizer  
Abwasser- und  
Gewässerschutz-  
fachleute

Association suisse  
des professionnels  
de la protection  
des eaux

Associazione svizzera  
dei professionisti  
della protezione  
delle acque

Swiss Water  
Association



Europastrasse 3  
Postfach, 8152 Glattbrugg  
sekretariat@vsa.ch  
www.vsa.ch  
T: 043 343 70 70

## DEMANDE D'ADMISSION COMME MEMBRE VSA

### Membres individuels :

Membres individuels

Young professional (Sans objet pour les personnes dont  
l'employeur est membre VSA. Veuillez noter le verso !)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Rue : n° : Code postal : Lieu :

E-Mail : Téléphone 1 :

Pays : Téléphone 2 :  
sinon CH

J'accepte que mes coordonnées personnelles soient publiées dans la [liste des membres VSA](#) sur Internet.  
(Sinon, seuls le nom, le prénom et la ville apparaîtront.)

### Membres collectifs :

Bureau d'ingénieurs et de planification

Fabricants et fournisseurs

Stations d'épuration des eaux usées (STEPS)

Communes

Confédération, Cantons

Écoles, Instituts

Nom du bureau,  
société, office, etc. : E-Mail :

Ajout : www. :

Rue : n° : Personne de contact :  
(Nom, prénom)

Code postal : Lieu : Téléphone 1 :

Case postale : Pays : Téléphone 2 :  
sinon CH

Indications supplémentaires :

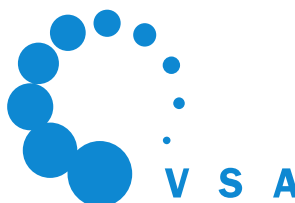
**Bureaux d'ingénieurs et de planification ainsi que fabricants et fournisseurs :**

Nombre d'employés actifs dans le domaine de la protection des eaux :

**Communes & stations d'épurations des eaux usées (STEP) :**

Populations resp. nombre d'(équivalent-) habitants raccordés à la STEP :

Lieu, Date :



## Catégories de membres et cotisations du VSA

Tous les membres individuels et les employés des membres collectifs bénéficient du prix de membre pour les événements, cours et publications VSA et peuvent devenir actifs dans les [Centres de Compétence](#) du VSA. Les frais d'adhésion indiqués incluent un abonnement "Aqua & Gas" et le nombre spécifié de voix à l'assemblée générale VSA. Les factures sont émises exclusivement à l'adresse du membre.

### A Membres individuels

#### Cotisations, abonnement «Aqua & Gas» inclus :

Membres individuels Young Professionals*	CHF	100.–
Membres individuels	CHF	250.–

\* Préalable : Avoir moins de 35 ans.

Les personnes dont l'employeur est déjà membre de VSA peuvent s'inscrire [ici](#) gratuitement auprès du réseau Young Professionals.

#### Adresse de correspondance et de facturation :

Etant donné que l'adhésion individuelle est une adhésion personnelle, l'adresse de membre pour tous les mailings et factures VSA est exclusivement l'adresse privée.

### B Membres collectifs

#### Cotisations, abonnement «Aqua & Gas» inclus (valable dès le 1.1.2013) :

##### Bureaux d'ingénieurs et de planification :

jusqu'à 5 collaborateurs (2 voix)	CHF	600.–
jusqu'à 10 collaborateurs (3 voix)	CHF	900.–
jusqu'à 20 collaborateurs (4 voix)	CHF	1'500.–
jusqu'à 40 collaborateurs (5 voix)	CHF	2'000.–
plus de 40 collaborateurs (6 voix)	CHF	2'500.–

##### Communes et STEPs :

jusqu'à 2'000 (équivalent-) habitants (1 voix)	CHF	300.–
jusqu'à 10'000 (équivalent-) habitants (2 voix)	CHF	600.–
jusqu'à 20'000 (équivalent-) habitants (3 voix)	CHF	900.–
jusqu'à 50'000 (équivalent-) habitants (4 voix)	CHF	1'500.–
jusqu'à 100'000 (équivalent-) habitants (6 voix)	CHF	2'500.–
jusqu'à 200'000 (équivalent-) habitants (8 voix)	CHF	4'000.–
plus de 200'000 (équivalent-) habitants (10 voix)	CHF	6'000.–

#### Cantons :

Basé sur la clé de répartition des coûts de la CCE.

#### Confédération :

par office fédérale (3 voix)	CHF	900.–
------------------------------	-----	-------

#### Écoles, instuts :

par institut (2 voix)	CHF	600.–
-----------------------	-----	-------

Toutes les catégories (à l'exception des cantons) sont également disponibles pour les membres à l'étrangers (supplément de 30 CHF pour les frais de port).